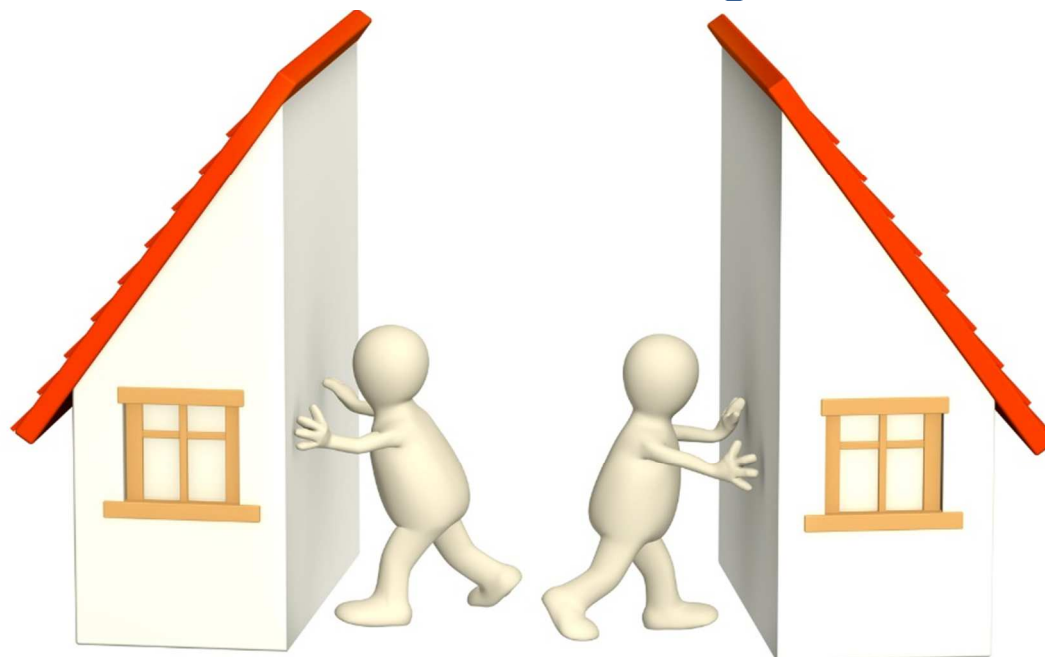


L'ACENODE et l'ARNU-Lyon vous proposent d'assister le Jeudi 20 novembre 2014 à Lyon (Centre des Congrès – Cité Internationale) au colloque :

Les difficultés du partage dans le divorce en présence de biens situés en France ou à l'étranger



Les difficultés du partage dans le divorce: aspects de droit interne et international

Programme

Matin à partir de 8 H 45

8h45 : accueil des participants

9h15 : début des travaux

Le notaire et le divorce : quelles questions pour quelles pratiques ?

Le parcours en droit interne

Barthélémy BARTHELET, juriste au CRIDON de LYON

Le parcours en droit international

Michel FARGE, Agrégé des facultés de Droit, professeur à l'Université Grenoble II.

Questions/réponses

10h45 : Pause

Que doit-on partager ? (Déterminer la masse à partager : techniques, investigations, évaluation...)

Alain DEVERS, Maître de conférences à l'Université de Lyon (Lyon 3), Avocat au Barreau de Lyon,

Valérie MARMEY-RAVAU, notaire à Lyon

Patrick LOTTHE, notaire à Bailleul, Président de l'INEI, expert TEGOVA

Questions/réponses

12h30-14h00 : Déjeuner

Après-midi

Comment procéder au partage et à quel coût ? (partage inégal, fiscalité, publicité foncière...)

Stéphane BERRE, Docteur en droit, directeur du CFPN de LYON

Christian CALMARD, ancien conservateur des hypothèques

Questions/réponses

15h15 : Pause

Comment sortir de l'impasse ? Le partage judiciaire (difficultés en droit interne, biens situés à l'étranger, effets en France des partages prononcés à l'étranger...)

Yves DELECRAZ, notaire à LYON, Président de l'ARNU-LYON

Marjorie DEVISME, docteur en droit, Directrice du Centre Notarial de Droit Européen

Questions/réponses

17h00 : **Synthèse des travaux**

Cyril NOURISSAT, Agrégé des facultés de Droit, Professeur à l'Université Jean Moulin- LYON III.

17h30 : Remise des diplômes pour la première promotion du DU « droit notarial international »

18h00 : Cocktail

Les difficultés du partage dans le divorce: aspects de droit interne et international

Bulletin d'inscription

Date limite des inscriptions : 10 novembre 2014

Colloque gratuit- Il est uniquement demandé une participation au déjeuner de 15 euros (5 euros pour les étudiants)

Pour vous inscrire, merci de joindre à ce bulletin d'inscription votre règlement par **chèque libellé à l'ordre** de « Centre Notarial de Droit Européen » et le renvoyer à l'adresse suivante:

Centre Notarial de Droit Européen

18, rue Chevreul – 69007 Lyon

Tel : **04 78 69 29 89**

Contact e-mail : contact@acenode.eu

Colloque habilité au titre de la formation continue obligatoire.

Si vous souhaitez recevoir une attestation, cochez cette case :

Participants :

Nom : Prénom : Notaire Collaborateur Etudiant

Nom : Prénom : Notaire Collaborateur Etudiant

Nom : Prénom : Notaire Collaborateur Etudiant

Adresse :

.....

Code Postal : Ville :

e-mail :

Téléphone : Fax :



Les difficultés du partage dans le divorce: aspects de droit interne et international

Centre des Congrès – Cité Internationale

50 Quai Charles de Gaulle

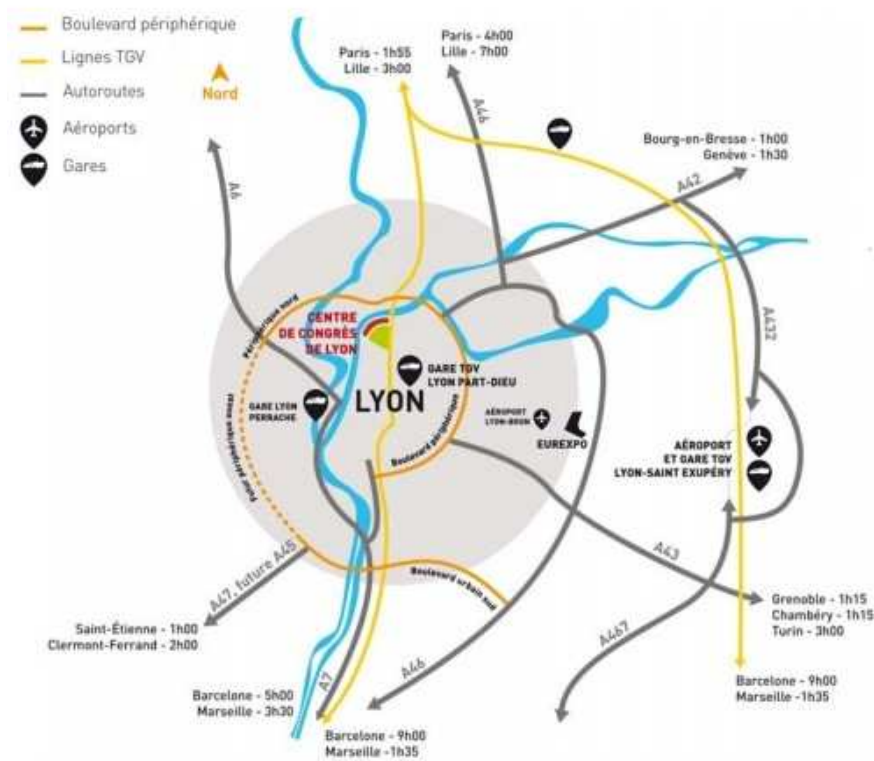
69463 Lyon cedex 06

<http://www.ccc-lyon.com/>

Point d'accès Wifi à votre disposition .

Par la route

Le Centre de Congrès est situé à proximité du périphérique nord – sortie : Porte de St Clair



Coordonnées GPS

Latitude: 45.7851676 - Longitude: 4.8528885

Transports en commun

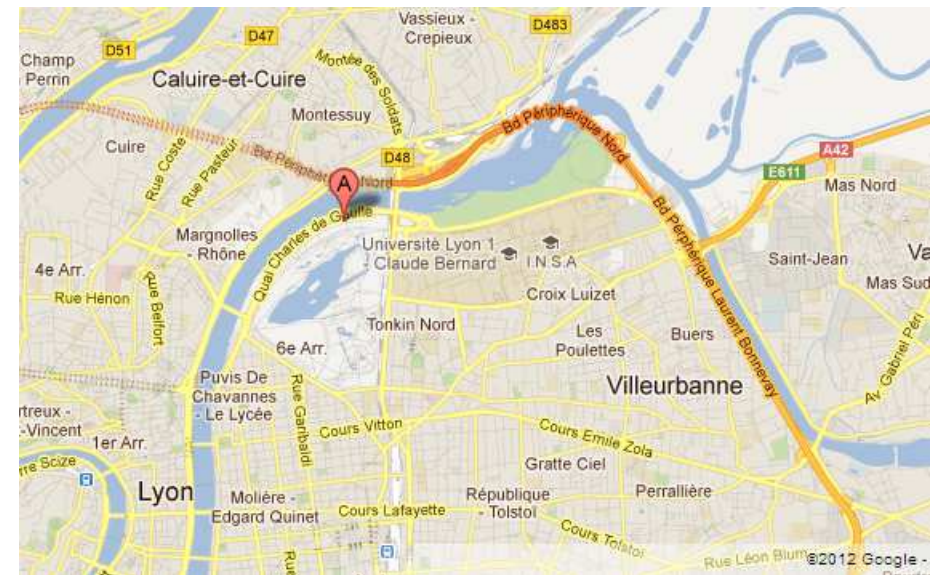
C4 (Jean Macé – Cité internationale) en correspondance avec les lignes A et D du métro. Arrêts Foch (A) et Saxe Gambetta (D).

C1 (Gare Part Dieu – Cuire) un trolleybus en site propre relie à une cadence très rapide la Cité internationale à la Part-Dieu en 12 minutes complété avec la navette Rhonexpress pour rejoindre l'aéroport de Lyon Saint-Exupéry en 25 minutes.

C5 (Bellecour Antonin Poncet – Rillieux Semailles/Vancia Château Bérard) liaison avec la presqu'île (centre ville de Lyon – Bellecour)

Pour toutes ces lignes, arrêt «Cité internationale – Centre de Congrès

Google Maps



<http://g.co/maps/n8d7q>